

## CE MOIS-CI, DANS LES FOLIA

Dans la prise en charge de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), il n'existe qu'une seule mesure permettant d'influencer favorablement l'évolution de l'affection, à savoir éviter l'exposition aux facteurs déclenchants, et notamment arrêter de fumer. Les autres mesures thérapeutiques n'influenceront pas ou peu l'évolution finale de l'affection. Chez certains patients, un traitement médicamenteux peut atténuer les symptômes, mais cet effet est souvent limité. Il est dès lors nécessaire de toujours bien évaluer l'utilité des médicaments que l'on prescrit à un patient atteint de BPCO. La place des corticostéroïdes à inhaler dans la BPCO, par exemple, n'est pas tout à fait établie, contrairement à l'utilisation de ces médicaments dans l'asthme: un intérêt réel n'a été observé que chez les patients atteints d'une forme sévère de BPCO et présentant des exacerbations fréquentes. Un autre problème récurrent est l'usage correct des médicaments à inhaler: il est nécessaire de le contrôler régulièrement, et de chercher le cas échéant une alternative lorsque l'usage de l'un ou l'autre dispositif s'avère difficile.

L'utilisation de nouveaux médicaments commercialisés depuis peu de temps doit toujours se faire avec la prudence qui s'impose, certainement lorsqu'il s'agit de médicaments à utiliser de façon prolongée et pour lesquels il existe des alternatives qui ont déjà fait leurs preuves depuis longtemps. Certains effets indésirables n'apparaissent en effet qu'après plusieurs années. C'est ainsi que la FDA a émis récemment un avertissement concernant l'utilisation locale des immunosuppresseurs pimécrolimus (Elidel®) et tacrolimus (Protopic®) dans la dermatite atopique, et ce en raison d'un risque cancérigène possible. Avec l'ézétimibe (Ezetrol®), un hypolipémiant introduit récemment, quelques cas de myalgie et de rhabdomyolyse ont été rapportés récemment.

**VISITEZ NOTRE SITE WEB <http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>**

### CORRESPONDANCE

#### ADMINISTRATIVE

(p. ex. changements d'adresse)

CBIP

c/o direction générale Médicaments

Boulevard Bischoffsheim 33

1000 Bruxelles

fax: 02/227.56.46

e-mail: [cbip@health.fgov.be](mailto:cbip@health.fgov.be)

#### CONTENU

Prof. M. Bogaert

Heymans Instituut

De Pintelaan 185

9000 Gent

fax: 09/240.49.88

e-mail: [Folia@ugent.be](mailto:Folia@ugent.be)

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacotherapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par le Service Public Fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

#### BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Universiteit Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain), secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffieux (direction générale Médicaments, SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement), W. Buylaert (Universiteit Gent), G. De Loof (Wetenschappelijke Vereniging der Vlaamse Huisartsen), N. Fierens, F. Froyman, R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale), X. Kurz (Centre Belge de Pharmacovigilance), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), I. Latour, T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge).

Editeur responsable:

M. BOGAERT,  
Oudburgweg 30,  
9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.